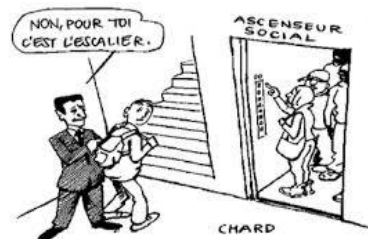




ASTREINTE à bas coût. la misère...



Elles arrivent ! Les astreintes Grand Ouest avec son lot de problèmes.

Après des mois de négociations par agences, la direction demande de passer à la pratique. Les 18 renforts sont plus ou moins arrivés sur les secteurs mais vont-ils suffire ? Nous sommes loin du compte.

Depuis une quinzaine de jours Brest et Nantes ont commencé, les autres démarrent début Avril. Beaucoup d'appréhension et de doutes s'installent autour de ces nouvelles astreintes qui à notre avis n'est pas à la hauteur d'une entreprise se disant N°1 du service !

Les problèmes persistent et ceux n'est pas faute d'en avoir informé la direction :

- Amplification de la désorganisation des équipes et des tournées. En effet, qui fait les visites et les pannes des techniciens lorsqu'ils sont en astreinte décalée ?
- Pas de compensation financière pour les salariés bloqués en astreinte qui perdront une partie de leurs revenus par rapport à l'ancien système.
- Maintien des 2,10 euros/h d'astreinte alors que la CGT demandait 4 euros/h au dernière NAO.
- Les tours d'astreintes reviennent plus rapidement, et vont contribuer à une dégradation des conditions de travail, de vie et familiale, accentuer encore la fatigue.
- Dans les centres de moins de 4 techniciens, ceux-ci seront en astreinte permanente pour quelques euros supplémentaires par mois. De plus en *mode dégrader*, se sera pire encore.
- Des plages horaires ne seront plus assurées au mépris des contrats passés avec les clients, les UC se faisant par les pompiers.
- Les demandes de congés seront attribuées en fonction des astreintes et des disponibilités des collègues. (plus difficiles qu'au paravent).

Sans moyens supplémentaires, humains et matériels, ces organisations ne fonctionnent pas.

Ne croyez pas que la qualité de votre travail est due à votre désengagement personnel ! C'est l'organisation mise en place par notre direction qui appauvrit le coût de ces astreintes, et apporte un climat détestable.

**Ensemble demandons un système d'astreinte indemnisé correctement, qui garantisse un équilibre entre qualité de travail et confort de vie.
Faites nous remonter les problèmes rencontrés sur l'application des nouvelles astreintes pour que l'on puisse agir ensemble.**

Pour cela : Facebook : cgt otis

Site internet : <http://otis.reference-syndicale.fr/>

Christophe Simon-Labric : 06 15 19 09 22
Mohamed El Hamdaoui : 06 10 47 81 99